Departis, à Leverignée-Quesnoy ; Dupuyne, vétérinaire à Berlaimont.

En outre étaient présentés : MM. Petit, conseiller général à Maroilles ; Doazan, maire de Solesmes ; Monvoisin-Leclercq, conseiller général à Cambrai ; Cambier à Cambrai ; Pauche de Saint-Python ; Samaran, vétérinaire à Cambrai, etc.

Voici les résultats du concours :

Premières catégorie. — Taureaux : 1 prime de 210 francs, avec médaille de bronze : 1re prime à M. Hennuyer, de Maubeuge ; 2e prime à M. Brunaux, de Maubeuge ; 3e prime à M. Fétel, de Hautmont ; 4e prime à M. Vanoutrelle, de Maubeuge.

2 primes de 150 francs avec médaille de bronze : 1re, M. Grande-Rouge, à M. Mory, de Bachant ; 2e Section, à M. Lobel, de Tilloy ; 3e Marquise, à M. Langrand, de Beaurain ; 4e Bellotte, à M. Jean-Pruvot, de Rousies ; 5e Junon, à M. Langrand, de Beaurain.

3 primes de 100 francs et médaille de bronze : 1re, Réunion, à M. Richard, d'Ovillers ; 2e, Duchesne, à M. Delassé, de Croix ; 3e Destinée, à M. Lepreuil Prosper, de Tilloy ; 4e, Clarette, à M. Mallard-Tilleul, de Solesmes ; 5e, Brillante, à M. Dehaussy-Dugrolle, à Le Cateau.

3 primes de 80 francs et médaille de bronze : 1re Cora, à M. Langrand, de Beaurain ; 2e Malitrola, à M. Jouvenelle, de Dompierre ; 3e, Berceuse, à M. Lelou Prosper, de Tilloy ; 4e, Brasseur, à M. Dehaussy-Dugrolle, de Le Cateau ; 5e, Boulet, à M. Gabet-Labrode, de Tilloy.

Mentions honorables : 1re, Bienvenue, à M. Dehaussy-Dugrolle, à Le Cateau ; 2e, Fajette, à M. Lepreuil Jean Pierre, de Tilloy ; 3e, Cambrai, à M. Gantois, de Villers ; 4e, César Debaussy, à Bauvel.

2 primes de 75 francs : 1re, Marcelle, à M. Cauffer-Storieux, à Amfroipret ; 2e Rousseau, à M. Leleu, de Tilloy.

Mentions honorables : 1re, Hirondelle, à M. Lamarche, de Robersart ; 2e, Fauvette, à M. Maillard, à Solesmes.

Fermeture d'établissements d'enseignement congréganiste. — Le journal officiel publie un décret ordonnant la fermeture pour le 31 décembre prochain, des établissements tenus par des congrégations. Sur les 88 écoles, il y en a 11 de garçons tenues par les Frères des Écoles Chrétiennes, 77 de filles tenues par les Congrégations du Nord frappés par ce décret : Frères des Écoles Chrétiennes de Paris 4 : Dunkerque, rue Sainte-Barbe ; rue Marengo ; Annappes, Toutoubia, rue Bourdaloue ; Roubaix, rue Rollin Roubaix, rue Saint-Antoine prolongée ; Demi-Pensionnat Saint-Louis ; Tourcoing, rue de la Croix ; Tourcoing, rue Lagrange ; Wattrelos, rue de l'Industrie ; Écoles de l'éducation chrétienne d'Argenlan (Oise) ; à Lille, école maternelle ; Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, de Paris ; à Lille, école maternelle ; à Annappes ; à Tourcoing, rue d'Austerlitz ; Carmelites de Roubaix, à Roubaix, rue Saint-Antoine ; Bernardines de Flines, à Flines-lez-Raches ; Franciscaines de Notre-Dame des Anges, de Lille, à Lys-lez-Lannoy ; Filles de la Charité, de Lille, à Marcoing ; à Sainte-Lannoy ; à Tourcoing, rue Montagne ; à Tourcoing, rue Bonne-Nouvelle ; à Tourcoing, rue Pasteur ; à Roubaix, rue du Prieuré ; à Wattrelos, rue de Tourcoing, Franciscaines, dites Capucines, de la Pénitence de Bourbourg, à Bourbourg ; Sœurs de la Providence de Saint-Thérèse, à Roubaix, rue Pellart ; Pensionnat de Roubaix, rue de l'Espérance ; à Roubaix, rue de Vieil-Abreuvoir ; Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, de Paris ; à Lille, 18, rue de la Barre ; Anicha, rue d'Alsace-Boncelique ; Saint-Jean-Calpétrier, route de Saint-Maur ; Bergues ; Lille, rue Saint-Sauveur ; Lille, rue du Faubourg-de-Béthune ; Lille, boulevard de la Moselle ; Lille, rue Saint-Gabriel ; Lille, rue Gambiez ; Quesnoy-sur-Deûle, rue Saint-Vincent-de-Paul ; Tourcoing, rue de Gand ; Auguillers-d'Arre, à Lauwin-Planque ; Augustines de Cambrai, à Le Cateau ; Sœurs de l'Enfant-Jésus de Lille, rue de Metz, à Haverskerque ; Filles de la Sagesse, de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), à Houlmontin, rue d'Esmerin ; Sœurs de Sainte-Anne de la Providence de Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire), à Cambrai, 82, rue de Crèvecœur.

Faculté de médecine. — Est inscrit : Médecine, des sciences physiques prise la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, M. Dubois (physiologie).

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

VOLS

Armentières. — On a dérobé chez Lapine à St. Revert, médecin en chef de l'asile des aliénés.

Roubaix. — Des malfaiteurs ont dérobé, pendant la nuit, dans une pâture de M. Sion, cultivateur, une vache, âgée de 8 ans, pesant 700 kilos.

Wallers. — M. François Ducarme, 37 ans, journalier à Frameries, avait chargé son pensionnaire, Moucheron, Walter payer une somme de 7 francs à receveur des contributions indirectes, à Herin, et pour que son commissionnaire fût plus présentable, il lui avait prêté son veston, valant 15 francs. Mais Moucheron, au lieu de rendre le veston, les 7 francs et se rendre à Herin, en profitant de l'occasion, se rendit à Douai, où il a disparu sans plaisir.

VIOLENCES

Quiévrechain. — Napoléon Chesinte, 23 ans, manœuvre, est intervenu dans une querelle entre un ivrogne et un homme, et a brutalement frappé celui-ci, qui a dû rester alité.

DIVERS

Anzin. — La sœur Flamrain, arrêté pour alcoolisme, a été renvoyé devant le Champ-des-Oiseaux en nécessité.

Anzin. — Henri Brun, 69 ans, concierge aux anciens établissements Cantlup-Delmotte, passait à la Croix-d'Anzin, lorsqu'il s'effondra, succombant à une congestion.

Vicq. — La nommée Anna Dubois, veuve Poulard, accusée non moins Lucie Moreau, 23 ans, ménagère, de avoir tuer le nommé Stanislas et cette nature, et à des attouchements obscènes, sur un fille âgée de 8 ans, qui a été blessée. Moreau a passé à la prison.

LES GRÈVES

A ROUBAIX
LES VIDANGEURS

La grève de la Société des Vidanges Inodores, rue Saint-Hubert, a pris fin. Les ouvriers ont repris le travail lundi matin après avoir obtenu satisfaction. Le piquetage a été congédié.

LES CHARRETIERS

Neuf charretiers de chez M. Carrette-Dubourg, entrepreneur, rue d'Halle, se sont mis en grève lundi matin, réclamant une augmentation de salaire et le décaissement de la prévoyance.

A FLERS
Un referendum

Flers, 1er juillet.

On lit dans de Flers (Orne) que le referendum opéré par le comité de la grève des tisserands, auprès des clientèles des commerçants de la ville, a donné les résultats suivants :

Volants (Oui) ; refus à continuation de la grève 1.000 ; pour le maintien du tissage 350.

Les patrons seraient décidés à ne pas faire de nouvelle tentative de réouverture avant le mois d'octobre.

Quinze cents ouvriers environ, sur les dix mille qui sont employés aux filéages, qui avait quitté Flers pour diverses destinations, ont repris leur place.

POLITIQUE RÉGIONALE

ÉLECTIONS CANTONALES

Canton Lille-Nord

La ligue radicale de la Madeleine se réunira mardi prochain 2 juillet, à son siège, 36, rue de Lille, estaminet de la Ville de Paris, à 8 heures précises du soir. Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la séance du 6 juin. — Élection d'un secrétaire. — Élection cantonale : Propagande et situation. — Questions diverses. — Présence indispensable.

Canton d'Haubourdin

Ce fut une belle manifestation de l'opinion républicaine loossoise et haubourdinoise que la réunion de dimanche à Loos, salle Durret, organisée par la Fédération de la ligue républicaine des cantons d'Haubourdin, à l'effet de faire ratifier la décision du 20 juin dernier, par laquelle les délégués des groupes choisirent comme candidat aux élections cantonales du 28 juillet prochain, M. Jolivet, ancien maire de Lomme.

M. Raoul Bondnel, président de la ligue républicaine de Loos, ouvre la séance et propose aux trois cents électeurs présents, républicains modérés, de nommer le président, M. Auguste Potié, sénateur du Nord, est désigné comme président par acclamations, tandis que MM. Georges Potié, maire de Loos, et Leduc, seront les assesseurs.

Discours de M. Auguste Potié

Après avoir remercié les auditeurs de leur témoignage de confiance envers lui, l'honorable sénateur du Nord expose qu'à la veille des élections cantonales la comité républicain a pensé qu'il était de son devoir d'examiner si le Nord devait s'engager dans le canton d'Haubourdin, et dans une première réunion, a décidé de proposer un candidat. Les raisons de cette décision apparaissent d'abord : dans ce canton, en présence, d'une part, des efforts des partis réactionnaires et conservateurs qui se disent républicains et qui, dans le beaucoup plus dangereux qu'autrefois, d'autre part, de l'attitude inopportune du parti socialiste unifié, il semble à l'orateur qu'il est urgent de s'unir, de se serrer les coudes et de montrer une détaillance et même une lâcheté que de reculer. Il ne faut pas que les républicains soient accusés de s'avoir pu opposer un candidat au cléricalisme et au collectivisme naissé, ce qui provoquerait chez les troupes républicaines le déplorable effet de les faire filer à l'extrême gauche ou à droite. Nous devons, au contraire, former contre ces deux alles le plus compact des blocs. (Applaudissements).

M. Potié rappelle alors l'historique de la lutte électorale de la session depuis 1889, époque à laquelle l'honorable maire d'Armentin échoua au conseil d'arrondissement ; six ans tard, M. Thellier de Poncheville qui pas de chance de suffrage, depuis plus qu'en 1901 M. Jolivet, le candidat actuel ; depuis près de 20 ans, la réaction désespérée ; mais cette fois-ci, il a été battu, et défiantée encore longtemps ! Malgré les échelles, les dernières élections législatives ont prouvé que les idées républicaines étaient plus vivaces que jamais dans le canton d'Haubourdin et qu'ils ne demandaient qu'à s'affirmer sur un candidat reconnu sincère et résolument pour leur cause. (Applaudissements).

L'orateur propose à l'assemblée comme devant remplir cette mission avec la plus de certitude, en raison même de son caractère, le parti politique n'est plus à faire, trop connu qu'il est dans tout le canton pour la sincérité et la ténacité de ses idées républicaines.

Aussi, la candidature de M. Jolivet est-elle acclamée à l'unanimité et au milieu d'applaudissements enthousiastes.

Après avoir déclaré que nul plus que M. Jolivet ne mieux défendre l'idéal de la République démocratique, M. Potié, qui a été parole au candidat.

Allocution de M. Jolivet

M. Jolivet, très ému, prend à son tour la parole et prononce l'allocution suivante qui est en quelque sorte sa profession de foi :

Citoyens,

Je suis très touché de la grande marque de confiance et de sympathie que vous venez de manifester à mon égard en ratifiant à l'unanimité la décision prise le 9 juin dernier par vos délégués qui m'ont désigné comme porte-drapeau du parti républicain pour le combat qui nous allons soutenir le 28 juillet prochain.

J'ai cru qu'il était de mon devoir d'accepter ; je me suis fait une idée d'illusion ; la tâche sera dure : de bons républicains s'y sont employés avant nous sans pouvoir réussir à enlever un siège de conseiller qui malheureusement qui dévoit la réaction depuis toujours. Cet même gêne en doit, plus que, malgré le mauvais état de ma santé, j'aurais considéré comme une lâcheté, comme une désertion, de me dérober. Je n'ai pas besoin de vous dire quel est mon programme. Je l'ai exposé il y a 6 ans ; nous l'avons toujours défendu ensuite dans les élections. Tel j'ai été, tel je serai dans l'avenir.

Républicain d'origine et de tradition, j'aime la République de toute la reconnaissance que nous lui devons pour nos avoir donné plus de liberté, plus d'égalité, plus de sincère fraternité.

C'est le seul régime avec lequel nous pouvons nous passer des violences et sans révolution toutes les réformes réclamées par la démocratie.

Bien résolu à remplir mon devoir, vous ne me verrez pas, par des surenchères prématurées, tromper la confiance des électeurs qui m'ont leurs suffrages, mais je vous promets que, prenant comme exemple notre sympathique conseiller général, mon ami Auguste Potié, vous me trouverez constamment, lorsqu'il s'agira de défendre les intérêts de notre canton et vos justes revendications sociales.

Ces dernières paroles soulèvent les applaudissements nourris et bruyants de l'auditoire.

Conférence de M. de Lauwereyns

Le président donne ensuite la parole à M. de Lauwereyns, le sympathique avocat de Lille, qui déclare tout d'abord que, de tous les cantons où il a été demandé faire des conférences devant des réunions publiques, celui d'Haubourdin lui a procuré le plus de satisfaction. Après avoir fait l'éloge de M. Auguste Potié, sénateur, qui, à son avis, incarne l'idée républicaine, l'orateur demande par quelle anomalie, quelle inconférence, les électeurs du canton qui ont élu un conseiller général du parti Jolivet, ont pu faire un conseiller d'arrondissement lui qu'est Jolivet. Il assimila la réaction à un sanglier pour l'attachement qu'elle manifeste pour ses bons vieux temps de feu afin d'éviter les actions ardentes de la lumière. Puisque, dit-il, le premier coup de feu a été donné par l'élection d'un conseiller général républicain, on le dérobera par celle d'un conseiller d'arrondissement de même nuance. (Applaudissements).

Le conférencier donne alors d'excellents conseils aux républicains militants en vue de faire triompher leur cause. Ceux qui sont présents à cette réunion ont permis pleine d'ardeur et de conviction ; la foyer dont ils ont montré le feu ne laisse le moindre et ils sont venus surtout d'une l'intention de se concerter sur les voies et moyens d'assurer le succès. Le dévoir doit prendre leurs dispositions de combat. Une élection ne se fait pas seule ; elle s'affirme par une propagande active de la part de ceux qui lamment en masse la masse électorale et qui parlement les motives de la situation, les « prédiquiers » du Nord, qui parlent évolution, indemnité et les indifférents et assurer le triomphe dont ils seront les obscurs mais nécessaires artisans.

Les conférences sont que la tâche est ingrate. Chacun devra avoir son rôle pour le parfaire de qu'il devra entraîner à chaque instant de la question électorale ; il faut faire revoiler dans les provinces les ardeurs qui ne s'en préoccupent pas, l'attention nécessaire pour accomplir leurs devoirs de citoyens conscients. Chacun est un des rouages du vaste mécanisme qui assure le salut de la souveraineté populaire. (Applaudissements).

Après avoir montré à son tour les qualités politiques de M. Jolivet, M. de Lauwereyns se charge de terminer en lui un journaliste, en parlant de ce qui se passe, et comme les événements du Nord sont en ce moment l'objet de l'attention publique, l'orateur en fait un examen rapide, après qui a pourvoyé intervenu les conférences.

Le pays a enfin sorti de l'agitation prépagande par une formidable levée de clergé et de gouvernement. Le Sénat a répondu par 170 voix à l'Assemblée de 100 députés de gauche. Une agitation semblable se produit dans le Midi ; il y a dans le pays de quoi émouvoir parce que l'insurrection est localisée dans une petite bande de territoire, à peine de 20 à 30 lieues.

Le conférencier stigmatise le ministère dont ce plaignent les méridionaux à leur naissance et à leur jeunesse ; on ne peut pas de pitié pour des gens qui viennent de la fraude ! et qui tout se livrent à la fraude.

Examinant les raisons qui ont retardé l'intervention du Gouvernement dans le centre, M. de Lauwereyns en fait l'opinion dans ce sens que les représentants de Midi sont, en général, d'excellents républicains, comme tels, on leur comte de nombreux portefeuilles ministériels ; c'est alors que MM. Sarrail, Dujardin-Beaumetz, Doumergue, Pelletan, Clémenceau même apparaissent à la région révoltée ou à une région voisine ; le Président de la République est aussi un méridional ; c'est là qu'est le secret de la force du Midi dans les hautes régions du pouvoir ; il est le théâtre : il a laissé que l'émeute fût ouverte, que les insurgés se livraient aux pires excès pour proposer l'intervention du Gouvernement.

Si on compare cette patience avec l'attitude également employée dans le Nord pour réprimer toute tentative de révolution, il paraît que le sénateur républicain du Nord, avait raison de se plaindre dernièrement dans une réunion tenue au Palais-Rameau, que les hautes sphères de la région que ses électeurs de notre région envoient au Parlement ou des réactionnaires ou des révolutionnaires qui, on n'a vu lors des dernières élections, ont tenté par tous les moyens de poignarder le ministère Clémenceau. Le Nord a cependant besoin, au point de vue économique, d'être défendu. Cette défense ne peut pas être assurée aux paresseux du Midi ; on a surtout les auxes pour protéger les vins du Midi ; on va leverer l'entrée de ces vins en Espagne moyennant l'entrée des bouilons belges en France, etc.

Les travailleurs du Nord ne doivent pas être satisfaits. Pour cela, il faut qu'ils envoient aux élections au Parlement, mais à la Chambre, des hommes sérieux, sincères et d'arrondissement, etc ; des représentants républicains, des réalisants dévoués à notre pays, comme le sénateur Potié et de M. Jolivet.

Le jour où le Nord unversa une masse compacte de ce parti qui ne veut ni réaction, ni révolution, ni rien, ni intérêts de la région sauvegardés et respectés. (Applaudissements).

Ce qu'il y a de plus inquiétant à côté de cette levée de boucliers, c'est le silence, c'est la lâcheté des 17e d'intervention et parti de son caractère, développant à ses chefs, pour aller leur des conseils de ses lois ; mais, d'autre part, malheureusement, c'est parce qui fait de la République. (Applaudissements). Des événements de ce genre sont des symptômes graves de nature à faire réfléchir les républicains ; il faut en rechercher les causes et les déraciner.

Les causes n'en sont point impotentes, comme le disent les réactionnaires, au général Pierquart, courageux défenseur de Dreyfus ; elles ne doivent être attribuées qu'aux cléricaux eux-mêmes qui, dans la personne d'ailleurs bien bons, les inventaires, ont donné l'exemple de l'indiscipline ; de qui après les hongrois ? Je pas marche quand vient le leur plaisant pas... ! ! ! ; d'une conspiration ; ce sont ceux qui ont écrit la mutiny du soldat, les Hervé et les membres de la C. G. T. ; ceux-là sont des criminels.

Dans une telle situation, le devoir vient du peuple et non d'un monarque, c'est un crime de toucher à cette discipline. (Applaudissements).

L'orateur, après avoir montré que la France est nécessaire au progrès humain, termine en invitant encore les auditeurs à agir dans le but d'assurer l'élection du Citoyen Jolivet. Il est vivement applaudi.

Allocution de M. Patié

Le sympathique maire de Loos lait un tableau et historique, et expose des conditions dans lesquelles la lutte politique en présente. A son avis, les événements politiques se succèdent d'une façon telle que les hommes politiques ne peuvent plus se suivre les mêmes qu'en 1901 et vs 1906. Depuis le 1 mai les partis parlent de « Mégrigne. Depuis le 1 mai qu'en 1901 les républicains de la nuance de Loos, s'efforçant d'accomplir leur programme furent sans cesse empêchés par les « fictivistes, qui agissent en vue du triomphe des leurs intérêts, de même aujourd'hui nos représentants au Parlement s'aperçoivent qu'ils sont entraînés à leur tour et que l'extrême gauche est en train de se préparer à semer définitivement à l'extrême droite.

En 1900, les républicains locaux durent nécessairement établir, comme, en, une « Ligue de tolérance, l'emphèrent quand même, malgré leurs défaillances ; c'est qu'ils étaient animés du désir de faire progresser les idées démocratiques. Ils recommencent encore les mêmes faits et sont prêtistes : des républicains avancés ont agi à le manière de ces pigeons qui, bien qu'ayant toutes satisfaites dans leur pigeonnier, le désertent pour voler dans un autre. (Applaudissements).

La lutte actuelle est abordée dans des conditions semblables et ce sera sans doute le devoir des troupes que de faire marcher leurs chefs. Il ne faut plus que les radicaux qui, par leur respect de la discipline électorale, ont sauvé la victoire des collectivistes, soient traités par ces derniers à l'occasion. M. Georges Potié assure M. Patié, qu'il en est même pour ceux de Lomme, et, sois, il peut compter sur leur fidélité, qui contribuera à assurer la victoire au scrutin du 28 juillet. (Applaudissements répétés).

M. Auguste Potié, président, après avoir invité les auditeurs présents à une nouvelle réunion qui doit avoir lieu dimanche prochain à Wavrin, forteresse cléricale, lève la séance au milieu des acclamations envers le candidat choisi et les orateurs.

Canton d'Arleux

En avant, Blocards !

D'après les réactionnaires, nous étions suivants blocards au congrès qui acclame la candidature républicaine de Labbelle ; nous étions trente à la magnifique réunion de Péchain. Demain, de par la volonté de certain prêtre, il en sera encore plus que de parti républicain du canton d'Arleux.

La campagne électorale n'est pas encore ouverte et déjà les partis rétrogrades sont forts de voir recourir au mensonge et à la calomnie pour détourner une cause qu'ils sentent de plus en plus mauvaise.

De pareils procédés ne peuvent que resserrer les liens qui unissent déjà les diverses fractions républicaines du canton. Devant la réaction sans abois, le parti républicain tout entier relève fièrement la tête, organise ses troupes et en dépit des tristes manœuvres de ses adversaires, se prépare à la lutte.

Le parti républicain sent envisager la lutte avec confiance car il a cette noble énergie que donne la nette conception du devoir.

En avant, blocards !!

O. Mary.

Avis à M. André Le Gley

Nous avons l'honneur de faire savoir à M. Le Gley, conseiller général réactionnaire, qu'une conférence publique contradictoire aura lieu à Lécluse, jeudi prochain 4 juillet, à 8 heures du soir, au café de la Place.

Un groupe d'ouvriers de Lécluse.

Canton de Cateau

M. Charles Martinez, conseiller général sortant, candidat de Cateau, vient de faire part de « l'élection de sa résolution de ne plus solliciter le renouvellement de son mandat.

Carnet du Lecteur

MARIAGES

A Roubaix, M. Jean-Baptiste Lemaire, ouvrier, et Mlle Marie-Louise Dupuis, ouvrière, rue de Lille, 36 ;